

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION N°D20221213\_07**

**DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DETR 2023 :  
ACQUISITION DE MATÉRIEL TECHNIQUE - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS**

**Date du Conseil Municipal :** 13 décembre 2022  
Date de convocation : 6 décembre 2022

**Nombre de conseillers en exercice :** 59  
Nombre de présents : 32  
Nombre de représentés par pouvoir : 4  
**Nombre de votants :** 36  
Nombre d'absents : 23

L'an deux-mille-vingt-deux, le treize décembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELIN Jean-Michel, BAERT Olivier, BALMES Marie-Rose, BEAUVOIS Sophie, BERTHE Claude, BERTRE Domicie, BRARD Aurélie, BRONCQUART Marcel, CARPENTIER Corinne, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FUCHÉ Fabienne, GOULLEY Martine, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Estelle, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PEREIRA Héloïse, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, TAVERNIER Sophie, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : FAUCHE Gérard (à Corinne CARPENTIER), PENAUX Mélanie (à Claude BERTHE), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER), SAMAIN Viviane (à Denis LOISEAU).

Absents et excusés : BACKX Olivier, BASTIEN Nathalie, BLEROT Damien, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, DORGERE François, FISCHER Jessica, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, HUET Véronique, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, MICHEL John, PATOUREAUX Laurette, PERDRIEL Christian, THIBOUT Véronique.

Secrétaire de séance : PEREIRA Héloïse.

**Le Conseil Municipal,**

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

**Vu :**

- Le règlement départemental relatif à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023 ;
- Le devis de l'entreprise LECOQ d'un montant de 4 612,25 € HT, en date du 6 décembre 2022 ;

**Considérant :**

- Que l'État a lancé un appel à projet pour attribuer la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) au titre de l'exercice 2023 ;
- Qu'il est proposé au Conseil Municipal de solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux dans le cadre des projets suivants :
  - o 1/ Restauration du clocher et du pignon Ouest de l'église de Bosc-Renoult-en-Ouche ;
  - o 2/ Création d'un terrain multisports à Beaumesnil ;
  - o 3/ Aménagement de jardins du souvenir et de lieux mémoriels ;
  - o 4/ Acquisition de matériel technique pour l'entretien des espaces verts ;

**Décide :** à l'unanimité (36 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- De solliciter le soutien de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2023, à hauteur de 40 %, pour l'acquisition de matériel technique relatif à l'entretien des espaces verts pour un montant de 4 612,25 € HT ;
- D'autoriser M. le Maire à signer la demande de subvention correspondante et tous les documents afférents à ce dossier.



Pour extrait certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.